

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article499>



Vers des jeux sans animateur [carnet de jeux 1]

- Activités - Jeux -



Date de mise en ligne : jeudi 27 août 2009

2003. Au pied des tours, des enfants jouent. Point de foot aujourd'hui. J'interrompt un instant mon cheminement pour trouver un sens à ces courses et ces cris. L'un des enfants semble rivé près du ballon et ne vouloir le quitter qu'avec la plus grande prudence. Il regarde d'un côté, puis, brusquement, fait volte-face et scrute de l'autre côté, risquant même quelques pas sur sa gauche pour voir qui se cache dans l'angle mort de la haie. Soudain son visage se barre d'un sourire et le voici qui revient frapper, à trois reprises, le ballon de sa main en criant : « Vu ! Akim derrière la haie... »

Nous y voilà, on joue à la gamelle (ou cachette gamolle si l'on préfère) dans la cité. C'est la bonne nouvelle du jour, les jeux continuent à se transmettre. En militant de l'éducation populaire je me dis que c'est sûrement au centre de loisirs qu'un animateur ou un autre enfant leur a appris à y jouer et qu'une fois rentrés chez eux, les enfants ont continué à le pratiquer entre eux. Pour ma part, c'est sûrement comme ça que dans mon square j'ai été amené à jouer à la gamelle, tout comme à la thèque ou au jeu qu'on appelait « Je déclare la guerre » (Le jeu des Provinces en fait). C'est en tout cas le pari que faisait André Schmitt dans un dossier de *Vers l'éducation nouvelle* intitulé « Vers des jeux sans animateurs ». Un pari qui consistait tout d'abord en un inventaire de jeux dits traditionnels, en fait des jeux constituant un patrimoine ludique enfantin où l'adulte s'efface.

Sans renier aucunement l'intérêt du jeu encadré dans les structures de loisirs, où la part de l'animateur est déterminante, bien au contraire, il posait cependant la question de savoir si des enfants habituellement insérés dans un emploi du temps réglé, encadrés, dirigés, enseignés, conditionnés de plus par tout l'environnement et les moyens modernes d'information, n'auraient pas aussi, et d'abord, besoin de jeux qui pourraient se passer des adultes. Mine de rien, le rôle de l'animateur change alors beaucoup. Il ne s'agit plus seulement d'encadrer des temps de jeux. Il s'agit également de transmettre un large patrimoine dans lequel les enfants puiseront pour les pratiquer à leur guise, lors de temps qu'on aura pris soin de laisser à leur libre arbitre. Quand l'animateur s'en va, le jeu continue alors.

Ce cahier central vous propose donc de découvrir ou de redécouvrir des jeux d'une grande richesse et d'une grande variété.

Laurent Michel, Cahiers de l'animation n°42, 2er trimestre 2003.

Au sommaire de ce cahier : la cachette gamolle, la galoche, mère veux-tu ?, les sept pierres, la balle assise.

Cliquer sur le lien ci-dessous pour télécharger ce cahier.